

# elle s'affirmé, pas quand elle s'excuse

**A** trois mois des élections européennes se multiplient les supputations sur le score de la liste soutenue par Les Républicains. Elles apparaissent évidemment un peu dérisoires, tant est faible la valeur prédictive des préférences de vote exprimées aujourd'hui, alors que le scrutin n'est guère présent dans les esprits et que le niveau d'indécision des électeurs demeure élevé, de l'ordre de 50 %. Elles sont cependant intéressantes, car, derrière des arguments électoralistes, renaît, dans les conditions particulières du quinquennat d'Emmanuel Macron, l'habituelle et périlleuse injonction à la modération faite à la droite.

Le point de départ est constitué par les chiffres publiés par les instituts de sondage, qui donnent actuellement à cette liste un score variant entre 12 % et 14 % des intentions de vote exprimées. La baisse constatée ces derniers mois s'est interrompue et, même, pour la dernière mesure publiée, s'est inversée. Il demeure que ce niveau, à l'orée de la campagne, est nettement en retrait par rapport au score de François Fillon à l'élection présidentielle, qui approchait les 20 %. Dès lors, l'explication la plus courante – la supposée droitisation des Républicains – a le mérite de la simplicité, de même que la préconisation qui en découle – la normalisation européenne et centriste. Autant le diagnostic que le remède proposé paraissent cependant très contestables.

Pour en saisir la fragilité, trois moments décisifs de l'histoire électorale récente de la droite sont à rappeler. Tout d'abord, le premier tour de sa dernière victoire à l'élection présidentielle, le 23 avril 2007. Si Nicolas Sarkozy rassemble alors 31 % des suffrages exprimés, malgré la vive concurrence de François Bayrou, il le doit largement au renfort d'anciens

électeurs du Front national. Ainsi, le quart de ceux qui avaient choisi Jean-Marie Le Pen en 2002 portent leur suffrage sur le candidat de l'UMP. Pour que cela fût possible, il a bien fallu qu'ils aient trouvé chez lui ce qu'ils souhaitaient entendre, notamment sur l'immigration et la sécurité. On se souvient notamment de la référence explicite au thème de l'identité nationale exprimée alors par Nicolas Sarkozy, et des cris d'orfraie qui s'ensuivirent.

Il est cependant convenu désormais d'opposer à cette campagne victorieuse celle de 2012, qui, selon l'actuelle doxa, aurait été bien trop à droite pour réussir. On comprend mal alors pourquoi au second tour de 2012 les électeurs de François Bayrou se sont aussi bien reportés sur Nicolas Sarkozy qu'ils l'avaient fait cinq ans auparavant, soit dans une proportion d'un sur deux. Mieux encore, une fois retranchés l'abstention et le vote blanc, les reports centristes vers le candidat socialiste au second tour furent moindres en 2012 qu'en 2007. Ils ne semblent donc pas qu'ils aient été, à l'époque, trop effarouchés par Nicolas Sarkozy.

Expliquer la défaite du président sortant en 2012 par une ligne trop droitiste ne fonctionne guère. Il est bien plus probable que c'était le hiatus entre le discours du candidat et la perception de son action comme président qui en fut la cause.

Reste un souvenir plus récent mais déjà un peu oublié, celui de la primaire de la droite et du centre en 2016. À cette occasion un axiome central de l'analyse politique était que plus la participation serait grande, plus donc le noyau dur des sympathisants de droite serait débordé, et plus le candidat modéré, en l'espèce Alain Juppé, l'emporterait facilement. Il fut spectaculairement démenti, et l'on assista à la fois à une participation très forte – plus de 4 millions de votants – et au triomphe de François Fillon – 44 % des suffrages au premier tour et 66 % au second.

Ces trois rappels visent à souligner combien est fragile l'idée qu'une élection

se gagne au centre et que la modération est la clef du succès. Il est bien sûr évident que, dans le cadre aujourd'hui dépassé d'un second tour entre la gauche et la droite, il pouvait être utile d'envoyer quelques signaux aux électeurs hésitants, voire de pratiquer une forme de triangulation, en reprenant à l'adversaire quelques-uns de ses thèmes. Nicolas Sarkozy en 2007 ne s'en était pas privé, mais de manière tardive et surtout assez marginale par rapport à son projet, lui

**« S'il est indéniable que la droite connaît à la fois, et de manière peut-être provisoire, une restriction de son emprise électorale et un trouble idéologique, il n'est pas du tout évident que cela tienne à ce qu'elle soit, précisément, trop à droite »**

bien marqué à droite. Les impératifs de l'entre-deux-tours de la présidentielle sont de toute façon très différents de ce qu'impose une élection au scrutin proportionnel comme les européennes. Là, l'unique jour du vote, il importe de rassembler les électeurs autour de ses propres valeurs, en visant à un différentiel de mobilisation positif par rapport aux autres courants.

Peut-on dès lors penser que l'état actuel de l'opinion publique imposerait un discours toujours plus modéré à ceux qui se réclament encore de la droite ? Il ne semble pas. Parmi tant d'autres, la grande étude menée par le Cevipof à la fin de l'année dernière montre que, parmi les citoyens, régresse l'autopositionnement au centre (17 %), cependant que la part de ceux qui se placent plus à droite s'accroît (35 %). Dans le même temps, les questions dites identitaires, en substance l'immigration et le communautarisme, demeurent primordiales dans le vote, en tout cas chez les anciens électeurs de François Fillon. Enfin, les sondages enregistrent une crise profonde de l'idée européenne dans l'opinion française. Si l'on souhaite très majoritairement la conservation de

l'Union européenne et de l'euro, non seulement l'efficacité des institutions communautaires apparaît douteuse dans à peu près tous les domaines, mais en outre l'orientation même des politiques suivies est contestée. S'il est indéniable que la droite connaît à la fois, et de manière peut-être provisoire, une restriction de son emprise électorale et un trouble idéologique, il n'est pas du tout évident que cela tienne à ce qu'elle soit, précisément, trop à droite.

Il faut ainsi relever que, si plus d'un électeur de François Fillon sur cinq choisirait aujourd'hui une liste soutenue par La République en marche ou par l'UDI, presque autant sont

aujourd'hui tentés par le vote pour la liste du Rassemblement national ou celle de Debout la France. C'est pourquoi l'injonction modérantiste faite à la droite française paraît non seulement anachronique, mais aussi périlleuse. Dangereuse, car elle aboutirait à une forme de reddition face à un pouvoir un peu ragaillard mais toujours très minoritaire, ce qui rendraient irréversibles les mouvements centrifuges dans son électorat. Dépassée, parce que la notion même de centre droit appartient à une représentation de l'espace politique de moins en moins pertinente sur les enjeux prioritaires dans le vote des Français.

Plutôt que de céder à la douce tentation d'un affadissement de son discours, la droite joue sans doute son salut dans l'affirmation de ses valeurs. Tout l'enjeu pour elle est d'en prouver la pertinence dans une période où il ne suffit plus de se dire de gauche, de droite ou du centre pour rallier ses électeurs traditionnels, mais de répondre à des attentes sociales et culturelles impérieuses et parfois contradictoires. \* A notamment publié « Le Nouvel Ordre démocratique », Éditions du Moment, 2015.



## JÉRÔME SAINTE-MARIE

À l'approche des élections européennes, Les Républicains n'ont, d'un point de vue électoral, aucun intérêt à adopter un discours centriste, argumente le politologue, fondateur de l'institut PollingVox\*.

# « Une volonté d'exonérer le voile islamique de ce qu'il est en désignant les catholiques »

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE DEVECCHIO @AlexDevecchio

LE FIGARO. – Sur France 5, dans l'émission « C l'hebd », vous avez été opposée au député Aurélien Taché. Or celui-ci a fait une comparaison entre le voile islamique et le... serre-tête de jeunes filles élevées dans des familles catholiques. Il s'est, depuis, retracté devant le tollé. Que pensez-vous de sa comparaison ?

Zineb EL RHAZOUÏ. – Autant comparer le niqab qui cache le visage au carré de soie autour du cou, ou la burqa afghane à la jupe plissée ! Plus sérieusement, ces propos tenus par Aurélien Taché auraient pu être comiques par l'inculture dont ils témoignent s'ils n'avaient pas été ceux d'un député. Cette comparaison digne d'un prédicateur islamiste était une réponse à une question que je lui avais posée en tant que citoyenne pour connaître son opinion, en sa qualité de représentant du peuple, sur le voilement des petites filles. M. Taché est très prompt à défendre la vente, par Decathlon, d'un « running hijab » pour les femmes voilées adultes, dont personne ne conteste la légalité. Mais, s'agissant des petites filles, il préfère esquiver en défendant ce parallèle scandaleux avec le serre-tête, tout en désignant les familles catholiques, qui ne sont absolument pas concernées par ce débat sur le voile.

Interrogée sur ce même sujet, Christophe Castaner, alors porte-parole du gouvernement, avait tenu des propos analogues en avril 2018 : « Quand, en

France, y compris nos mamans portaient un voile, portaient le voile catholique, on ne se posait pas la question. » Marlène Schiappa, récemment, a évoqué une « convergence idéologique » entre Manif pour tous et « terroristes islamistes », avant de s'excuser. Que penser de cette manière de renvoyer dos à dos catholicisme et islamisme ?

Si renvoyer les religions dos à dos est une dialectique qui se justifie d'un point de vue philosophique, comparer des prati-

**« Comparer des pratiques religieuses diamétralement différentes est un glissement sémantique dangereux qui a pour seul but de dédouaner ceux qui portent des revendications communautaires islamistes »**

ques religieuses diamétralement différentes est un glissement sémantique dangereux qui a pour seul but de dédouaner ceux qui portent des revendications communautaires islamistes s'opposant aux valeurs d'égalité hommes-femmes. Lorsque M. Castaner parle du « voile catholique » de « nos mamans », il oublie que le hijab n'est pas non plus le voile des grands-mères musulmanes. Le voile, tel que revendiqué par celles qui le portent à l'heure actuelle, est le signe d'une pratique intégriste de la religion islamique dont elles ne veulent pas seulement la légalité – puisqu'il est déjà légal –, mais la normalisation dans la société comme outil de marquage visuel d'une communauté. Quant aux propos de Mme Schiappa, sur lesquels elle est revenue, ils comparent une frange conservatrice de la société, qu'elle soit issue du catholicisme ou de l'islam, avec le terrorisme qui est

une idéologie qui prône le crime de masse : c'est un raccourci très malvenu dont elle s'est fort heureusement excusée.

S'agit-il d'une volonté de la part du gouvernement de banaliser l'islamisme ? Les propos de M. Castaner et, plus gravement, ceux de M. Taché, ne peuvent être compris autrement que comme une tentative d'exonérer le voile islamique de sa charge fondamentale existentielle et séparatiste. Il s'agit là d'une option philoso-

phique extrêmement dangereuse de la part de responsables politiques, qui bradent la lutte émancipatrice générationnelle de millions de femmes à travers le monde contre un petit calcul de démagogie communautariste. Ce faisant, ces hommes politiques courtisent une minorité islamiste militante qui s'exprime au nom d'une majorité silencieuse que l'on appelle abstraitement « les musulmans ».

Plus largement, le voile islamique est-il un symbole religieux comme un autre ? Est-ce une prescription de l'islam ? Le voile n'est pas qu'un bout de tissu, c'est un uniforme religieux sexiste qui porte en lui une profonde charge de violence contre les femmes. Il faut être aveugle pour ne pas voir le sang qu'il a fait couler, les femmes vitriolées pour avoir osé l'enlever. Il faut être sourd pour ne pas entendre la détresse des femmes iraniennes, saoudiennes, afghanes, ou de celles à qui un carcan communautaire l'impose ici même en Occident. La question républicaine n'est pas de savoir s'il est une prescription religieuse, car, fort heureusement, les religions ne dictent pas leur loi à

l'État, mais de savoir quelles sont les priorités de nos dirigeants : l'égalité hommes-femmes, la défense de l'universalisme à la française, ou bien la promotion d'une minorité de femmes voilées qui ont choisi d'appliquer une version intégriste de la religion musulmane.

À propos du « running hijab » de Decathlon, vous avez expliqué que le débat dépassait la question du droit. Pourquoi ?

La France est une démocratie : on y a autant le droit de courir avec un slip retourné sur la tête qu'avec un foulard. Nous débattons ici du droit d'une majorité de Français à exprimer leur aversion pour cet accoutrement sexiste qu'est le voile islamique sans être systématiquement accusés de racisme. Car aucun groupe ethnique n'est né avec un voile sur la tête. La place du hijab n'est pas dans un magasin de sport, mais dans un magasin d'articles religieux.

Cela va-t-il au-delà de la question de la laïcité ?

La question de la laïcité se pose uniquement lorsque les militantes du voile islamique revendiquent le droit de le porter partout, y compris dans la fonction publique, ou lorsque des communautés religieuses réclament des droits ou passe-droits particuliers au nom de leur croyance. Le débat autour du hijab de Decathlon n'est pas un débat sur la laïcité, mais sur une option philosophique prise par une marque française dont les clients attendent qu'elle fasse la promotion des valeurs universelles, égalitaires et émancipatrices du sport plutôt que de fournir les outils d'installation de l'apartheid contre les femmes que promeut l'idéologie islamiste. ■

\* Dernier ouvrage paru : « Détruire le fascisme islamique », Ring, 2016.



## ZINEB EL RHAZOUÏ

Lors d'un débat télévisé, le député LREM Aurélien Taché a comparé le voile islamique porté par une jeune fille musulmane au « serre-tête » porté par une jeune fille « dans une famille catholique ». D'autres responsables de la majorité avaient auparavant renvoyé dos à dos islamistes et catholiques. La journaliste\* analyse cet amalgame.

➤ Lire aussi PAGE 6

DESSINS CLAIREFOND

# Fethullah Gülen

## « L'islam est compatible avec la démocratie »

Contrairement à ce que laisse penser le pouvoir autoritaire de Recep Tayyip Erdogan, le président turc, il est possible de construire une démocratie musulmane respectueuse de l'Etat de droit, estime son opposant politique exilé aux Etats-Unis

I fut un temps où la Turquie était saluée comme le modèle de la démocratie musulmane moderne. Il est vrai que, au début des années 2000, l'AKP [Parti de la justice et du développement, au pouvoir] avait mis en œuvre des réformes conformes aux standards démocratiques de l'Union européenne et amélioré le bilan du pays en ce qui concerne les droits de l'homme. Malheureusement, les réformes démocratiques ont fait long feu. Le processus a été bloqué quelques années plus tard puis, autour de 2011, après sa troisième victoire électorale, le premier ministre de l'époque, aujourd'hui président de la République, Recep Tayyip Erdogan, a fait un demi-tour complet.

Le glissement vers l'autoritarisme a retenti à la Turquie son « exemplarité », à laquelle les autres pays à majorité musulmane pouvaient aspirer. La démocratie est le système de gouvernement le plus compatible avec les principes de l'islam relatifs à la gouvernance. Certains pourraient être tentés d'invoquer l'exemple négatif de la Turquie sous Erdogan pour démontrer une incompatibilité entre les valeurs démocratiques et islamiques. Or, malgré des dehors d'observance islamique, le régime d'Erdogan représente une trahison totale des principales valeurs islamiques. Celles-ci ne se réduisent pas à un style vestimentaire ou à l'utilisation de slogans religieux. Elles incluent le respect de l'Etat de droit avec un pouvoir judiciaire indépendant, la responsabilité des dirigeants et la protection des droits inaliénables et des libertés de chaque citoyen. L'échec de l'expérience démocratique turque n'est pas dû à l'adhésion à ces valeurs islamiques mais plutôt à leur trahison.

### S'exprimer contre l'oppression

Bien que musulmane à 99 %, la société turque reste remarquablement hétérogène. Les citoyens turcs adhèrent à de nombreuses idéologies, philosophies et croyances différentes et s'identifient comme sunnites ou alévis, turcs, kurdes ou d'une autre ethnie, musulmans ou non musulmans, pieux ou séculiers. Dans une telle société, les tentatives d'homogénéisation sont non seulement improductives mais surtout liberticides. La forme de gouvernance participative où aucun groupe, majoritaire ou minoritaire, ne domine les autres est la seule viable pour une population aussi diverse. On peut en dire autant de la Syrie et des autres pays voisins de la région.

En Turquie ou ailleurs, les dirigeants autoritaires ont exploité les différences au sein de la société pour polariser à outrance, dresser les différents groupes les uns contre les autres et maintenir ainsi leur emprise. Quelles que soient leurs croyances ou leurs visions du monde, les citoyens devraient se réunir autour des droits de l'homme et des libertés universels et pouvoir s'opposer démocratiquement à ceux qui violent ces droits. S'exprimer contre l'oppression est un droit démocratique, un devoir civique et un devoir religieux pour les fidèles.

les. Le Coran demande aux croyants de ne pas rester silencieux face à l'injustice : « Ô vous qui croyez ! Observez la stricte vérité quand vous témoignez devant Dieu, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos parents ou vos proches » (sourate 4, verset 135). Le fait de croire ou de ne pas croire, de vivre selon ses convictions ou sa vision du monde avec la condition qu'elles ne nuisent pas à celles des autres et d'exercer les libertés fondamentales, en particulier la liberté d'expression, fait d'une personne un être humain. La liberté est un droit accordé par Dieu, le Très Miséricordieux, et personne – ni aucun dirigeant – ne peut l'ôter.

### Proposer un nouvel horizon

Contrairement aux revendications des islamistes politiques, l'islam n'est pas une idéologie, c'est une religion. Il comporte certains principes relatifs à la gouvernance, certes, mais ceux-ci ne représentent pas plus de 5 % de tout le corpus islamique. Réduire l'islam à une idéologie politique est le plus grand crime commis contre son esprit. Tous ceux qui ont réfléchi sur l'approche islamique de la politique et de l'Etat ont commis trois erreurs. Primo, ils ont confondu l'islam établi par le Coran et la sunna [ensemble des paroles de Mahomet] et l'islam issu de l'expérience historique des musulmans. Il est important de mener une analyse critique de l'expérience des musulmans et des principes qui en sont issus pour revenir vers les sources premières, afin de proposer un nouvel horizon aux musulmans du monde entier dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de la participation citoyenne.

Secundo, une autre erreur consiste à se fonder sur des traductions du Coran ou certains hadiths pour créer une légitimité à une idéologie. Or l'esprit du Coran et, si l'on peut dire, la « philosophie » qui innerve la vie du Prophète ne peuvent être perceptibles qu'avec une intention saine, une approche globale et la recherche de la volonté de Dieu. Enfin, la troisième erreur postule une incompatibilité entre la religion et la démocratie, en arguant que la première se fonde sur la souveraineté de Dieu et la seconde sur celle du peuple. Aucun musulman ne doute qu'Allah est le maître de tout sur un plan cosmologique. Mais cela ne signifie pas que nous, Ses créatures, n'avons pas de volition, de penchant, de capacité à faire des choix. La souveraineté populaire ne veut pas dire que la souveraineté a été enlevée à Dieu et qu'elle a été remise aux hommes ; elle signifie qu'une question dont la compétence a été accordée aux hommes par Dieu ne saurait être hypothéquée par un dirigeant autoritaire ou une oligarchie.

En outre, ce qu'on appelle « Etat » n'est rien d'autre qu'un système que les hommes ont mis sur pied pour protéger leurs droits fondamentaux et leurs libertés ainsi qu'assurer la justice et la paix. L'Etat n'est pas un but en soi, c'est un moyen permettant aux hommes d'atteindre le bonheur, ici-bas et dans l'au-delà. Le terme même d'« Etat islamique » est en soi une contradiction. L'islam n'ayant pas établi de clergé, la théocratie est étrangère à son esprit. L'Etat, une construction issue d'un contrat social, est formé par des êtres humains, il ne peut donc être islamique ou sacré.

### Des vies ont été ruinées

Les démocraties sont aussi nombreuses que variées. L'idéal qui sous-tend toutes ces formes, à savoir qu'aucun groupe ne domine les autres, est aussi un idéal islamique. Le principe d'égalité des citoyens repose sur celui de la reconnaissance de la dignité de chaque être humain et du respect qui lui est dû en tant que création de Dieu. Une forme de gouvernance participative ou républicaine est beaucoup plus en résonance avec l'esprit islamique que d'autres formes de gouvernement, comme les monarchies et les oligarchies.

Le tableau actuel des dirigeants de la Turquie ressemble plus à une oligarchie qu'à une démocratie. Comment en est-on arrivé là ? Erdogan a gâché la démocratie jadis prometteuse de la Turquie, faisant main basse sur l'appareil d'Etat, confisquant des entreprises et récompensant ses affidés. Afin de resserrer les rangs derrière lui et d'approfondir son emprise au pouvoir, il m'a déclaré ennemi de l'Etat, m'accusant ainsi que mes sympathisants d'être la cause de tous les maux. Un exemple typique de la recherche du bouc émissaire. Le régime d'Erdogan m'a poursuivi ainsi que des centaines de milliers d'autres personnes – critiques de tous bords mais surtout du mouvement pacifique Hizmet. Des manifestants écologistes, des journalistes, des universitaires, des Kurdes, des alévis, des non-musulmans et certains groupes sunnites critiques d'Erdogan ont subi les contrecoups de son agenda politique. Des vies ont été ruinées par les détentions, les licenciements et d'autres injustices encore.

En raison de la persécution en cours, des milliers de volontaires du Hizmet ont demandé l'asile dans les pays européens, dont la France. En tant que nouveaux résidents, ils doivent respecter les lois de ces pays, aider à trouver des solutions aux problèmes de ces sociétés et mener une lutte active contre la propagation d'interprétations radicales de l'islam en Europe. En Turquie, une vaste campagne d'arrestations fondée sur la culpabilité par association se poursuit. Plus de 150 000 Turcs ont perdu leur emploi, 200 000 ont été placés en garde à vue et 50 000 ont été envoyés en détention. Les personnes qui font l'objet de poursuites pour des motifs politiques et qui veulent quitter le pays sont privées de leur droit fondamental d'aller et venir, leurs passe-

ports étant annulés. Erdogan entame la réputation acquise par la République turque sur la scène internationale depuis 1923, exploitant les relations diplomatiques et mobilisant le personnel et les ressources du gouvernement pour harceler et kidnapper les sympathisants du mouvement Hizmet dans le monde entier.

Ces dernières années, et face à de telles persécutions, les citoyens turcs sont restés passifs dans leurs revendications démocratiques face à leurs dirigeants. Le souci de la stabilité économique est l'une des raisons de ce comportement. Mais il existe aussi une raison historique. Bien que la gouvernance démocratique ait été un idéal de la République turque, les valeurs démocratiques n'ont jamais été enracinées dans la société turque. L'obéissance à un dirigeant fort et à l'Etat a toujours été un thème récurrent dans les programmes scolaires. Les coups d'Etat militaires, qui surgissent presque tous les dix ans, n'ont pas permis à la démocratie de s'enraciner ni de progresser. Les citoyens ont oublié que l'Etat existait pour le peuple, et non l'inverse. Erdogan a profité de cette psyché collective.

### Sortir du coma

La démocratie turque est peut-être dans le coma à cause du régime actuel, mais je reste optimiste. L'oppression ne dure jamais longtemps. Je crois fermement que la Turquie retrouvera un jour le chemin de la démocratie. Cependant, pour que la démocratie prenne racine et soit pérenne, plusieurs mesures doivent être prises. Tout d'abord, les programmes scolaires doivent être révisés. Des sujets tels que l'égalité de tous les citoyens et la protection des droits et libertés fondamentaux de la personne humaine doivent être enseignés aux élèves dès les premières années, afin qu'ils puissent en être les gardiens lorsqu'ils grandiront.

Ensuite, il est nécessaire de rédiger une Constitution qui ne permette ni la domination de la minorité ni celle de la majorité et protège les droits fondamentaux de l'homme proclamés notamment par la Déclaration universelle des droits de l'homme. La société civile et la presse libre doivent être protégées par la Constitution afin qu'elles puissent faire contrepoids au pouvoir de l'Etat. Enfin, les leaders d'opinion doivent mettre l'accent sur les valeurs démocratiques dans leurs discours et leurs actions.

La Turquie a maintenant atteint un point où la démocratie et les droits de l'homme sont mis de côté. Elle a raté une occasion historique de parvenir à une démocratie à l'européenne avec une population majoritairement musulmane. Il y a seulement une décennie, cette perspective était considérée comme une possibilité réelle. J'espère, et je prie, pour que la triste expérience vécue récemment par les pays à majorité musulmane conduise à un réveil de la conscience collective en vue de former des dirigeants animés d'un esprit démocratique qui défendent sincèrement les libertés fondamentales de l'homme. L'islam ne trouvera rien à redire. ■



L'ÉCHEC DE L'EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE TURQUE N'EST PAS DÛ À L'ADHÉSION AUX VALEURS ISLAMQUES MAIS PLUTÔT À LEUR TRAHISON

Fethullah Gülen, né en 1941, est un prédicateur et intellectuel musulman turc, fondateur du mouvement Hizmet (« le service »). Exilé aux Etats-Unis depuis 1999, il est notamment accusé par Recep Tayyip Erdogan, dont il fut proche, d'avoir voulu réaliser un coup d'Etat en 2016. Le président turc a émis un mandat d'arrêt contre lui